

# Les Amis De l'œuvre de Blasco Mentor

## Le petit journal N° 15 août/décembre 2025

### Edito



Notre association, créée en juin 2018, fête ce mois-ci les 7 ans de son site internet. Nous sommes heureux de vous annoncer que, début décembre, il comptabilisait plus de 453 317 visites.

Ce chiffre nous fait extrêmement plaisir et nous encourage à continuer nos actions de promotion de l'œuvre de Blasco Mentor. Venez nombreux nous rejoindre et en attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et par avance une merveilleuse année 2026.



### Forum des associations



Cette année encore, nous avons été présents au Forum des associations de Solliès-Toucas le 6 septembre.

Merci à celles et ceux, adhérents et sympathisants qui sont venus nous soutenir sur notre stand.

# Procès

## Procès entre Univers Mentor et la commune de Solliès-Toucas

Résumé succinct des informations recueillies auprès de différentes sources.

### Tribunal administratif de Toulon

La médiation est terminée avant d'avoir pu commencer.

Le tribunal administratif de Toulon a rejeté la requête de la commune de Solliès-Toucas, demandant que le Fonds de Dotation « Univers Mentor » retire les œuvres de Blasco Mentor entreposées dans la mairie et la Casa Nieves. La municipalité souhaite libérer ces espaces pour réaliser des travaux de sauvegarde et assurer le bon fonctionnement de ses services d'archives.

Le juge a estimé que la Casa Nieves faisait partie du domaine privé communal et que la juridiction administrative n'était pas compétente pour statuer sur ce litige. Concernant les œuvres entreposées à l'hôtel de ville, la commune n'a pas prouvé que leur présence empêchait la conservation des archives ou que la gêne justifiait l'injonction demandée. Les conclusions reconventionnelles du Fonds de Dotation « Univers Mentor » ont également été jugées irrecevables. Enfin, la commune de Solliès-Toucas a été condamnée à verser 2000 euros au Fonds de Dotation « Univers Mentor », au titre des frais liés à ce litige.

Les tableaux restent pour l'instant à la Casa Nieves et les travaux sont suspendus.

### Tribunal judiciaire

L'audience s'est tenue le lundi 13 octobre au tribunal judiciaire de Marseille. Les nouvelles conclusions transmises par l'avocate d'« Univers Mentor », indiquent que les relations avec la ville ne se sont détériorées que depuis 2020. Il y en a d'autres bien sûr, mais nous ne les connaissons pas. Quoiqu'il en soit Univers Mentor demande :

- un accès total et libre à la Casa Nieves, considérant que la Casa Nieves est en elle-même une œuvre d'art et que par conséquent le droit moral s'applique,,
- que tous les travaux avant exécution soient soumis à l'avis d'« Univers Mentor ».

La municipalité conteste cette interprétation.

Le tribunal judiciaire devrait rendre sa décision en décembre 2025.

### Demande de dissolution du Fonds de Dotation

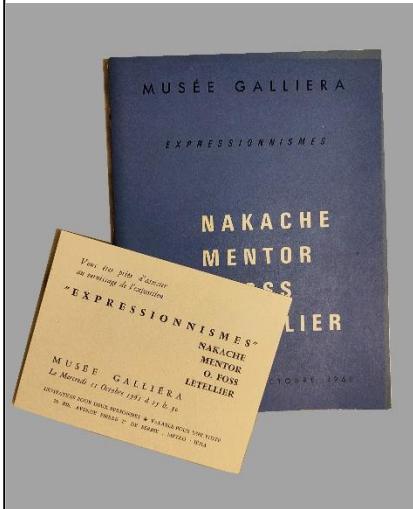
La municipalité a transmis à la préfecture, un dossier de demande de dissolution d'« Univers Mentor ». Il est basé sur des dysfonctionnements que la mairie a constaté dans la gouvernance du Fonds de Dotation. Le dossier est en cours d'évaluation par le Secrétaire Général de la préfecture, en liaison avec le tribunal judiciaire. Les conclusions sont attendues à une date inconnue. A noter que, si ce fonds venait à être dissout, il devra être obligatoirement remplacé par un autre Fonds.

### Fondation du patrimoine

La Fondation du Patrimoine vient de suspendre le solde du versement de la subvention à la municipalité de Solliès-Toucas (170 000 Euros en tout). Il semble que la Fondation du Patrimoine ne donnerait plus son accord sur des travaux réalisés (en particulier sur la terrasse principale). En effet, pour la consolider, des mosaïques ont disparu, et la Fondation du Patrimoine s'appuie sur le fait que ces mosaïques font partie intégrante de l'œuvre de Mentor. Nous avons également appris que monsieur Favrelle, délégué départemental varois de la Fondation du Patrimoine, ne faisait plus partie de cet organisme. En ce qui concerne les travaux, la municipalité conteste cette interprétation avec des arguments techniques.

## Documentation

Nous avons complété notre documentation sur Blasco Mentor, en achetant deux ouvrages :



Le catalogue de l'exposition « Expressionnismes », présentée par le Musée Galliera à Paris du 11 au 29 octobre 1961. "Au côté d'autres artistes, dominés par la violence, l'œuvre de Mentor apparaît presque sereine dans son épanouissement et sa plénitude".

« L'Affaire Walton », livre illustré par Mentor et relié plein maroquin sur Vélin. Superbe frontispice et lithographies originales hors texte.



### *Les amis de l'œuvre de Blasco Mentor*

Mairie de Solliès-Toucas, place Clément Balestra, 83210 Solliès-Toucas

Tel. 07 86 65 11 14

Mail : [contact@blasco-mentor-solliestoucas.fr](mailto:contact@blasco-mentor-solliestoucas.fr)

Site internet : <https://blasco-mentor-solliestoucas.fr>